

2006. La redacción es clara, aunque hay un uso excesivo de la jerga posmoderna, con verbos como “to problematize”, “to activate”, “to engage”. El libro ha sido producido cuidadosamente, por lo que las erratas son escasas (“Callmachus” en p. 320, “elegaic” en p. 323). Finalmente, la utilidad del volumen se ve incrementada por un *Index locorum* y otro *Index rerum*. El autor, en su reflexión metodológica (p. 12-16), había comentado que aplicar simultáneamente la teoría de la mirada (*gaze theory*) y el estudio de las visualidades es factible, aunque “with the cost of increasing complexity in the theoretical model” (p. 14). Esa es precisamente la impresión general que se obtiene de la lectura del libro en su conjunto: la existencia de una notable complejidad en la metodología aplicada, que no siempre compensa en términos de rendimiento hermenéutico.

Universidad de Córdoba.

Gabriel LAGUNA MARISCAL.

Pierre COSME, Jean-Christophe COUVENHES, Sylvain JANNIARD, Giusto TRAINA & Michèle VIROL (ed.), *Le Récit de guerre comme source d'histoire, de l'Antiquité à nos jours*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2022 (Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité, 1545), 22 × 16 cm, 616 p., fig., 49 €, ISBN 978-2-84867-869-6.

Cet ouvrage collectif rapporte le fruit de trois journées de recherches organisées à Blois (2013), Rouen et Paris (2014). Cette étude couvre une vaste période qui va de la haute Antiquité voire du chalcolithique à la guerre franco-prussienne de 1870-1871. Son objectif décliné en trois parties est le récit de guerre comme « genre et source », la violence des soldats, la place des civils. Trente articles, trois introductions et autant de conclusions partielles, plus une présentation et une conclusion générales. Les trente articles proprement dits sont distribués dans la périodicité suivante : un pour la période préhistorique finale, douze pour l'Antiquité gréco-romaine, cinq pour le Moyen Âge (dont trois sur la période byzantine centrale), sept sur la période moderne (dont quatre sur la Renaissance), et pour finir, si l'on accepte la mode française de commencer la période contemporaine en 1789 – ce qui commence à dater – trois articles. Un article de D. Kelly couvre toute la période et porte sur l'expérience des champs de bataille. Des illustrations de qualité, éventuellement en couleur, sont portées aux articles sur la guerre chalcolithique / haute-antique, gréco-romaine, et de la Renaissance. L'introduction se réfère aux premiers auteurs qui ont ouvert l'analyse du récit de guerre, comme John Keegan et Victor David Hanson. Le but n'est pas d'apporter une analyse militaire. C'est du point de vue des antiquisants et des lecteurs de *Latomus* que l'ouvrage est le plus intéressant. Ainsi, les grandes offrandes attalides du III^e siècle avant J.-C., d'ordre épigraphique et statuaire, interprètent l'image des Galates vaincus se donnant la mort comme la transcription artistique de l'institution celte des *soldurii*, corps dévoué jusqu'à la mort à un chef (J.-C. Couvenhes). Le récit des guerres romaines archaïques (VI^e siècle – début du III^e siècle avant J.-C.) obéit à des standards. Neuf batailles sont interrompues par les éléments naturels chez Tite-Live qui dépend d'une source perdue, Valerius Antias, issu de la puissante *gens Valeria* sans doute à l'origine de ces récits qui ne peuvent être considérés comme des événements historiques (M. Engerbeaud). Le narratif de la célèbre bataille navale d'Actium (31 avant J.-C.) obéit aussi à des standards de propagande, mais procède par omission car on ne peut reconstituer toutes les phases du combat. Néanmoins, comme le public d'alors ne pouvait être leurré, ce narratif ne va pas jusqu'à l'exagération épique (P. Cosme). Le récit historique gréco-romain obéit à des stéréotypes linguistiques et sémiotiques que révèle en partie le traité *Comment il faut écrire l'histoire* de Lucien de Samosate qui donne la part belle à l'histoire-bataille

(J.-M. Carrié). La question du maintien de l'ordre ou de la répression armée est évoquée pour l'Égypte des III^e-II^e siècles avant J.-C. Polybe pense prendre de la hauteur en condamnant les violences des rois Ptolémée IV et V et de leurs sujets révoltés. Les textes sacerdotaux prennent parti contre les rebelles et les papyrus donnent des faits bruts sans jugement (A.-E. Veisse). La chasse aux têtes, que Strabon affirme interdite par les Romains après la guerre des Gaules dans le livre IV de sa *Géographie*, est pourtant attestée par l'archéologie et la statuaire jusqu'à l'époque d'Antonin. Elle est liée aux cavaliers auxiliaires dont la culture militaire n'est pas romaine (M. Petitjean). Sous le Bas-Empire, on parle de fédérés, *foederati*, enrôlés par peuples entiers, qui s'affirment par la violence guerrière pour obtenir leur statut de *gentes foederatae* (G. Sartor). Étrusques et peuples italiotes ont mis en image la violence guerrière entre les VI^e et III^e siècles avant J.-C. dans un cadre mythologique et légendaire, codifiant ainsi les règles de la guerre (N. Lubtchansky et C. Pouzadoux). Depuis Homère jusqu'à Hérodote et à Polybe, le récit de guerre chez les Anciens Grecs passe par l'épopée et l'historiographie, qui cherchent à limiter la violence guerrière en imposant des normes (P. Payen). Dans le cadre du récit des guerres de la République romaine, les vieillards ont le double statut de victimes inutiles et, dans l'élite sociale, de modèle des vertus aristocratiques (G. Stouder). La culture grecque offre un traitement différencié des violences guerrières contre les civils : largement dépeintes dans un cadre épique, narrées de façon circonstancielle et circonstanciée dans un cadre historiographique pour mettre en évidence un dérapage (N. Bernard). Avant d'être évêque, Synésios de Cyrène a exercé des magistratures civiles et militaires dans la Pentapole au début du V^e siècle de notre ère. Il présente les raids des nomades du désert en Cyrénaïque comme une catastrophe et critique la stratégie impériale pour mieux valoriser son droit à intervenir (S. Janniard). L'on ne peut que déplorer le petit nombre d'études sur les guerres de la Révolution et de l'Empire comparativement à la masse de mémoires qui existent sur cette période particulièrement belliqueuse de l'histoire européenne. De même, le XX^e siècle aurait fourni un très riche matériel mais loin de la latinité...

Institut de Stratégie Comparée.

Philippe RICHARDOT.

Hannah M. COTTON, *Roman Rule and Jewish Life: Collected Papers*. Edited by Ofer POGORELSKY, Berlin, De Gruyter, 2022 (Studia Judaica, 89), 23,5 × 16,5 cm, xxxii-607 p., fig., 153,5 €, ISBN 978-3-11-019144-8.

L'ouvrage, édité par Ofer Pogorelsky, présente une sélection de trente-quatre articles puisés dans l'immense production de l'historienne et papyrologue Hannah M. Cotton pendant les quarante années de son activité à l'Université hébraïque de Jérusalem. Il est divisé en quatre parties. La première, intitulée « Gouvernement, Power and Jurisdiction », rassemble cinq études ayant trait à la correspondance de Cicéron et à celle de Pline le Jeune. Ces études – qui datent des années 1979, 1981, 1984, 1986, puis 2013 – s'inscrivent dans la ligne du travail de doctorat que Hannah M. Cotton a mené en 1977 sous la direction de Fergus Millar. Le corpus cicéronien étudié est celui des lettres de recommandation d'individus adressées à des gouverneurs de provinces et autres dignitaires, dans lesquelles Cicéron fait appel à leur *humanitas*, *liberalitas*, *integritas*, *mansuetudo*, *clementia*, *studium*, *officium*, etc. Cotton montre que, derrière ce genre littéraire bureaucratique en apparence répétitif et convenu, sont réalisées de véritables opérations de résolution des litiges. Celles-ci s'inscrivent dans les compétences juridictionnelles habituelles d'un gouverneur et coexistent avec l'activité des juridictions impériales, dans un monde romain qui ne considère pas que les réseaux de clientèle contredisent le cours